



LIVRE BLANC

Table des matières

Déclaration légale.....	4
Attestation et déclaration de bonne foi.....	4
Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	4
Versions et notifications à l'Autorité des Marchés Financiers.....	6
Résumé du projet	7
Avertissement légal.....	7
CheerBitcoin, bâtir une économie du bonheur.....	7
Tokenomics (données clés du jeton), nombre et répartition	8
Gouvernance	8
Les fonctions clés du CheerBitcoin.....	8
Phases de développement du projet	9
Partie A - Informations concernant l'offreur ou la personne qui demande l'admission à la négociation	10
Partie B - Informations concernant l'émetteur, lorsque celui-ci diffère de l'offreur ou de la personne qui demande l'admission à la négociation	10
Partie C - Informations concernant l'exploitant de la plate-forme de négociation lorsque celui-ci rédige le livre blanc sur les crypto-actifs.....	10
Partie D- Description du projet CheerBitcoin.....	10
Rappel des données clés du jeton (Tokenomics)	11
Jetons déjà émis	11
Fonctionnement du comité de Direction	11
Membres du comité de Direction	12
Intérêts pouvant influencer sur l'offre de jeton	12
Etapas passées et smart contract V1	13
Liste initiale des organisations caritatives.....	13
Etapas futures (roadmap)	14
Business Model et business plan.....	15
Catégorisation des besoins financiers pour le développement du projet, frais liés à l'offre	16
Catégorisation des recettes liées à l'offre.....	16
Scénario chiffré de développement	17
Intelligence Artificielle (IA)	18
Objectifs	19
Description des mécanismes de connaissance des souscripteurs	19
Description des mécanismes de lutte anti-blanchiment mis en place.....	20
Partie E - Informations concernant l'offre au public du crypto-actifs ou son admission à la négociation	20

Marché, utilisateurs, souscripteurs auxquels l'offre s'adresse et restrictions éventuelles	20
Prix d'émission des jetons et explication des principes employés pour établir le prix.....	20
Indication d'éventuelles décotes en faveur de catégories de souscripteurs	21
Partie F - Informations sur le crypto-actif	21
Partie G - Informations sur les droits et obligations attachés au crypto-actif	21
Droits de vote de l'acquéreur dans le cadre d'une S-DAO (Semi - Decentralized Autonomous Organization)	21
Conditions dans lesquelles les droits et obligations peuvent être modifiés.....	22
Informations sur les futures offres au public de crypto-actifs par l'émetteur et sur le nombre de crypto-actifs conservés par l'émetteur lui-même.....	22
Restriction à la cessibilité des crypto-actifs offerts ou admis à la négociation.....	22
Augmentation ou diminution de l'offre en réponse à l'évolution de la demande	22
Partie H - Informations sur la technologie sous-jacente	23
Base OP Stack est la Blockchain de couche 2 d'Ethereum utilisée	23
Mécanisme de consensus de validation, incidences sur le climat et frais de transaction	24
Contrat (Proxy) déployé	24
Sur la Blockchain Base	24
Audit du contrat CheerBitcoin.....	25
Partie I - Informations sur les risques.....	25
Risque de Mise en Œuvre du Projet.....	25
Risque lié à la Blockchain.....	25
Risque lié à l'admission à la négociation sur les DEX	26
Risque lié à l'admission à la négociation sur les CEX.....	26
Risque de Perte de Valeur du Crypto-Actif	26
Risque de Non-Cessibilité du Crypto-Actif	26
Risque de Liquidité du Crypto-Actif.....	26

Le présent livre blanc reprend les rubriques décrites à l'annexe I du règlement (UE) 2023/1114 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mai 2023 sur les marchés de crypto-actifs.

Déclaration légale

Au sens du règlement (UE) 2023/1114 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mai 2023 sur les marchés de crypto-actifs, le présent livre blanc concerne un crypto-actif « **autre que les jetons se référant à un ou des actifs ou les jetons de monnaie électronique** ».

S'agissant d'un crypto-actif dont le but est d'être admis à la négociation sur des plateformes d'échange, ce livre blanc est notifié à l'AMF conformément à la réglementation.

Il n'est pas prévu d'offre publique initiale, au sens d'une levée de fonds.

Les financements initiaux proviennent des fondateurs ou des proches (l'ensemble des participants au financement n'excèdera pas 150 personnes). Il n'est pas exclu de recourir à des dons.

Le présent livre blanc sur les crypto-actifs n'a pas été approuvé par une autorité compétente d'un État membre de l'Union européenne. L'offreur du crypto-actif est seul responsable du contenu du présent livre blanc sur les cryptoactifs.

Les investisseurs se doivent d'être informés des points suivants :

- le crypto-actif peut perdre l'intégralité ou une partie de sa valeur,
- le crypto-actif n'est pas toujours cessible,
- le crypto-actif peut ne pas être liquide,
- le crypto-actif n'est pas couvert par les systèmes d'indemnisation des investisseurs visés par la directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil (35),
- le crypto-actif n'est pas couvert par les systèmes de garantie des dépôts visés par la directive 2014/49/UE.

Attestation et déclaration de bonne foi

Le rédacteur de ce livre blanc atteste après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le document d'information sont, à sa connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le rédacteur a mis tout en œuvre pour que les informations contenues dans le présent livre blanc soient présentées sous une forme concise et compréhensible.

A la connaissance de l'organe de direction de l'émetteur du crypto-actif ce livre blanc ne contient pas d'omissions substantielles et respecte les directives réglementaires. Les informations contenues dans ce livre blanc se veulent loyales, claires et non trompeuses.

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

En application de l'article L. 561-2 du code monétaire et financier, l'émetteur de jetons est assujéti, dans le cadre de l'offre, aux obligations prévues par les dispositions des sections 2 à 7 du Chapitre Ier du Titre VI du Livre V du code monétaire et financier et aux dispositions réglementaires y afférentes.

A ce titre, il doit notamment :

- définir et mettre en place un dispositif permettant d'identifier les souscripteurs potentiels à l'offre de jetons et vérifier ces éléments d'identification,
- définir et mettre en place un dispositif d'évaluation des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Pour ce faire, l'émetteur de jetons se dote d'une organisation, de procédures internes et d'un dispositif de contrôle adaptés à ces risques afin d'assurer le respect de ses obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

L'émetteur doit également respecter les dispositions applicables, le cas échéant, en matière de gel des avoirs prévues à l'article L. 562-4 du code monétaire et financier.

Versions et notifications à l'Autorité des Marchés Financiers

Version	Date	Rédacteur	Notification à l'AMF
Draft	septembre 2023	Jérôme Schleicher	
V1	2024	Jérôme Schleicher	Envoi par mail le 21 février 2024
V2	mai 2025	Jérôme Schleicher	Notification MiCA
V3	août 2025	Jérôme Schleicher	Notification MiCA modifiée, - redéploiement du contrat sur Base (Ethereum L2, OP Stack) - abandon du contrat sur Polygon zkEVM suite à annonce de « phaseout » de la Blockchain Polygon zkEVM

Résumé du projet

Avertissement légal

Ce résumé doit être lu comme une introduction au livre blanc sur le crypto-actif CheerBitcoin : le token du bonheur.

Le détenteur potentiel doit fonder toute décision d'achat du crypto-actif sur le contenu du livre blanc dans son ensemble et non pas sur le seul résumé.

L'offre au public du crypto-actif ne constitue pas une offre d'achat d'instruments financiers ou une sollicitation à l'achat d'instruments financiers, et une telle offre ou une telle sollicitation ne peut être effectuée qu'au moyen d'un prospectus ou d'autres documents d'offre prévus par le droit national applicable.

Le livre blanc de CheerBitcoin ne constitue pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil ni un autre document d'offre prévu par le droit de l'Union ou le droit national.

CheerBitcoin, bâtir une économie du bonheur

CheerBitcoin est un crypto-actif qui vise à créer une économie décentralisée du bonheur.

Elle est conçue pour favoriser le bien-être et l'épanouissement des individus au sein d'une planète préservée : CheerBitcoin permet les dons, encourage les comportements positifs, la pratique de la gratitude, l'entraide et les actions bénéfiques pour l'humanité.

Raison d'être n°1

Faire des dons
aux associations caritatives

Basée sur la blockchain Base, une blockchain L2 sécurisée par Ethereum, utilisant l'OP Stack et compatible EVM, le contrat du jeton est développé en langage Solidity. Une fois listé sur des plateformes d'échange, il permettra de réaliser des dons à des organisations caritatives de manière transparente et sécurisée.

CheerBitcoin mettra en œuvre grâce à la Blockchain et aux votes des possesseurs du jeton un système de récompenses pour des actions positives favorisant ainsi l'engagement pour le bien commun.

Avec une distribution de jetons centrée sur la communauté et son système de vote sécurisé par la Blockchain, CheerBitcoin mise sur une croissance organique, participative et démocratique.

CheerBitcoin vise à être accessible à tous.

Tokenomics (données clés du jeton), nombre et répartition

L'offre maximale de jeton n'excédera pas 2 100 000 000 (deux milliards cent millions).

La répartition prévisionnelle est la suivante :

- 20% (420 millions) pour les développements et le marketing,
- 15% (315 millions) pour abonder la réserve destinée aux dons,
- 15% (315 millions) pour les récompenses à la communauté des utilisateurs et aux actions positives,
- 10% (210 millions) pour la liquidité initiale sur les échanges centralisés,
- 10% (210 millions) pour la liquidité initiale sur les échanges décentralisés,
- 20% réservés pour fondateur,
- 10% réservés pour le reste du Comité de Direction.

Le comité de Direction peut décider de brûler les jetons qui ne seront pas utilisés durant la vie du projet.

Gouvernance

Le comité de direction (5 sièges) propose les développements futurs des fonctionnalités du CheerBitcoin dans le respect de la proposition de valeur du projet. Il propose la liste des organisations caritatives destinées aux dons.

La communauté des utilisateurs vote pour confirmer :

- les décisions sur les développements futurs,
- les dons proposés par le comité de direction aux organisations caritatives,
- les récompenses pour les actions positives.

Les fonctions clés du CheerBitcoin

1. Dons transparents à des organisations caritatives : grâce à une réserve dédiée, abondée dès la création du CheerBitcoin et réalimentée ensuite par 0.1% du montant des transactions, CheerBitcoin est utilisé pour des campagnes de dons à des organisations caritatives de manière transparente et sécurisée, en utilisant la technologie blockchain. Les détenteurs de CheerBitcoin votent pour l'organisation caritative qui recevra un don.
2. Récompense pour la participation à la communauté : une partie importante de l'offre de jetons est réservée à la communauté, ce qui favorise une croissance organique et la participation des utilisateurs.
3. Stimulation des comportements positifs : CheerBitcoin récompense, via un système de votes, les utilisateurs pour des actions positives et des contributions bénéfiques au bien commun, ce qui encourage un comportement positif et une participation active.

Raison d'être n°2

Récompenser les comportements positifs pour l'humanité ou la planète

4. Accessibilité : CheerBitcoin est un cryptoactif utile à la proposition de valeur claire qui vise à être facilement accessible pour tous via les échanges décentralisés et centralisés.
5. Inclusivité : CheerBitcoin favorise une économie qui valorise le bonheur et le bien-être de tous ses participants. Echanger des CheerBitcoin procure l'assurance de faire indirectement le bien via le mécanisme de dons. Détenir des CheerBitcoin donne le droit de voter pour les meilleures contributions à la communauté. Le nombre limité maximal de jeton CheerBitcoin est fixé dès la création et la proposition de valeur unique de CheerBitcoin ouvre la voie à une adoption massive pour une hausse de la valeur du jeton consécutive à son adoption.
6. Le Blacklisting d'une adresse permet de geler les avoirs en CheerBitcoin en cas de preuve de blanchiment ou de financement du terrorisme conformément à l'article L. 562-4 du code monétaire et financier.
7. La limitation du montant maximal des transaction sur les DEX est la méthode la plus pragmatique trouvée pour lutter contre le blanchiment conformément à l'article L. 561-2 du code monétaire et financier.

Ensemble, ces fonctions font de CheerBitcoin plus qu'un simple crypto-actif : c'est un outil pour favoriser la positivité, l'engagement communautaire, et une économie centrée sur le bonheur dans le respect de la réglementation Européenne sur les cryptoactifs.

Phases de développement du projet

La première phase est matérialisée par la programmation de la première version du contrat intelligent CheerBitcoin (**CHEER**), son inscription sur la blockchain choisie (Base, Ethereum L2, OP Stack), la création du site Internet (www.CheerBitcoin.org), des réseaux sociaux et le listing sur un (des) échange (s) décentralisés (DEX).

Les couts initiaux, selon un plan de développement frugal et maîtrisé, seront couverts par les apports des fondateurs ou des proches : apports en industrie ou apports en cryptomonnaies notamment pour les pools de liquidité requis pour le listing sur les DEX.

L'équipe va chercher à obtenir des subventions.

Les phases ultérieures sont constituées de :

- l'agrandissement de la communauté,
- la programmation des évolutions du contrat intelligent par ajout de toutes les fonctionnalités prévues dans la roadmap du projet,

- l'inscription sur des échanges centralisés (CEX).

Ces phases ultérieures seront financées par le succès de la première phase. C'est la valorisation du jeton sur les plateformes d'échange qui en permettra une vente progressive et mesurée, l'objectif étant de couvrir les besoins de financement pour augmenter l'utilité et ainsi la création de valeur du jeton pour l'ensemble de la Communauté.

Partie A - Informations concernant l'offreur ou la personne qui demande l'admission à la négociation

CheerBitcoin SAS

Société de droit français au capital social de 5 000 € immatriculée au RNE depuis le 09 mai 2025.

Ayant pour objet en autres la demande d'admission à la négociation et la gestion de cryptoactifs communautaires,

Siège social : 72 rue de Miromesnil 75008, PARIS, Escalier C, 4ème étage, Lot 72

Immatriculé au R.C.S. PARIS n° SIREN 944 068 097, SIRET 944 068 097 00012

Contact : Contact@CheerBitcoin.org réponse sous 3 jours.

Partie B - Informations concernant l'émetteur, lorsque celui-ci diffère de l'offreur ou de la personne qui demande l'admission à la négociation
Non applicable.

Partie C - Informations concernant l'exploitant de la plate-forme de négociation lorsque celui-ci rédige le livre blanc sur les crypto-actifs
Non applicable.

Partie D- Description du projet CheerBitcoin

<https://CheerBitcoin.org>

CheerBitcoin met en place un mécanisme de dons en crypto-actif CheerBitcoin à des organisations caritatives.

CheerBitcoin met en place un mécanisme de récompense en crypto-actif CheerBitcoin pour les participations à la communauté CheerBitcoin.

CheerBitcoin met en place un mécanisme de récompense en crypto-actif CheerBitcoin pour stimuler les comportements positifs pour la planète et l'humanité.

Une partie importante de l'offre de jetons est réservée aux dons, aux récompenses pour les participations à la communauté et pour les actions positives. Il s'agit donc d'une réserve dédiée

abondée dès la création de CheerBitcoin et réalimentée par la suite par 0.1% du montant des transactions en CheerBitcoin.

La règle de base de fonctionnement est que le Comité de Direction propose et que la communauté vote : par exemple pour les développements futurs, pour l'organisation caritative qui recevra les dons, etc ...

Ainsi CheerBitcoin favorise une économie qui valorise le bonheur et le bien-être de tous ses participants :

- Posséder et échanger des CheerBitcoin procure l'assurance de faire le bien via le mécanisme de dons aux organisations caritatives,
- Participer à la communauté CheerBitcoin permet de contribuer au développement du projet CheerBitcoin.org et à ses bienfaits,
- Détenir des CheerBitcoin donne le droit de voter pour les meilleures contributions à la communauté.

Le nombre maximal de jeton CheerBitcoin est fixé et limité dès la création et la proposition de valeur unique de CheerBitcoin ouvre la voie à une adoption massive pour une hausse de la valeur du jeton consécutive à son adoption.

Rappel des données clés du jeton (Tokenomics)

L'offre maximale de jeton CheerBitcoin est de 2 100 000 000 (deux milliards cent millions).

La double référence au Bitcoin, dans le nom du jeton, ainsi que dans l'offre maximale (cent fois plus) est un clin d'œil reflétant le respect immuable de l'équipe de CheerBitcoin envers le cryptoactif de référence.

La répartition prévisionnelle de l'utilisation des jetons est la suivante :

- 20% (420 millions) pour les développements et le marketing,
- 15% (315 millions) pour abonder la réserve destinée aux dons,
- 15% (315 millions) pour les récompenses à la communauté des utilisateurs et aux actions positives,
- 10% (210 millions) pour la liquidité sur les échanges centralisés,
- 10% (210 millions) pour la liquidité sur les échanges décentralisés,
- 20% réservés pour fondateur,
- 10% réservés pour le Comité de Direction.

Jetons déjà émis

Tous les jetons hors liquidités destinées aux échanges ont été émis et sont répartis en fonction de leurs usages sur différents portefeuilles (wallets) qui ne sont pas désignés ici pour des raisons de sécurité.

Fonctionnement du comité de Direction

Différents sièges sont à pourvoir au comité de direction en plus du siège du fondateur qui possède un siège permanent non révocable :

- Ethnologue du Bonheur,
- Développeur en chef du Bonheur,

- Juriste en chef crypto facilitateur de l'économie du Bonheur,
- Marketeur en chef porte-parole du CheerBitcoin pour l'économie du Bonheur.

Lors des premiers 18 mois d'existence, le fondateur peut révoquer n'importe quel membre du comité de direction.

Par la suite, les membres du comité de direction hors fondateur sont renouvelés par partie tous les 6 mois, ce qui implique des mandats de 2 ans pour chaque siège :

- A la fin des premiers 18 mois d'existence du comité de direction, le poste de marketeur est proposé au renouvellement, les candidatures sont soumises aux votes du comité de direction,
- A la fin des premiers 24 mois d'existence du comité de direction, le poste de juriste est proposé au renouvellement, les candidatures sont soumises aux votes du comité de direction,
- A la fin des premiers 30 mois d'existence du comité de direction, le poste de développeur est proposé au renouvellement, les candidatures sont soumises aux votes du comité de direction,
- A la fin des premiers 36 mois d'existence du comité de direction, le poste d'ethnologue est proposé au renouvellement, les candidatures sont soumises aux votes du comité de direction.

Un titulaire sortant a le droit de se représenter, les autres candidats sont proposés sous forme de cooptation par les autres membres du comité de direction.

Démission : un membre peut démissionner avec un préavis de 3 mois. Son siège est de fait soumis au renouvellement.

Révocation : sur proposition d'au moins trois membres du comité de direction un des membres peut faire l'objet d'une motion de révocation à n'importe quel moment. La motion est soumise aux votes des membres du comité de direction.

Votes : chaque membre du comité de direction possède un droit de vote. Le résultat des votes pour les candidats est prononcé selon la majorité relative.

Pour ce qui est des évolutions du projet, le Comité de Direction propose, la Communauté décide grâce au système de vote qui sera mis en place comme décrit dans la Roadmap.

Membres du comité de Direction

Le comité de Direction de CheerBitcoin.org sera constitué de 5 personnes :

Le fondateur, Jérôme Schleicher (JSR), est passionné par les cryptoactifs et la blockchain depuis 2012.

<https://www.linkedin.com/in/jeromeschleicher>

Jérôme est ingénieur en Télécommunications et Systèmes d'Information, titulaire d'un diplôme de troisième cycle en Economie Industrielle de l'université Paris-Dauphine et d'un MBA de l'INSEAD.

Jérôme a écrit un roman en 2016, sous le pseudonyme Franck-Philippe Schreiber (FPS), dont le sujet principal est le Cheercoin, la monnaie du bonheur, développée au Bhoutan et qui préfigure notre projet.

Les 4 autres membres du comité de Direction seront nommés et notifiés ultérieurement.

Intérêts pouvant influencer sur l'offre de jeton

Il n'y a pas d'intérêts conflictuels pouvant influencer sensiblement sur l'offre.

Il est à noter que chaque membre du comité de Direction sera détenteur de jetons et ce conformément aux données clés (Tokenomics) du jeton.

Etapas passées et smart contract V1

A la date de notification du présent livre blanc les étapes suivantes ont été franchies :

- Rédaction de la première version du livre blanc (modèle AMF 2024), rédaction de la deuxième version du livre blanc (modèle Mica, AMF 2025),
- Publication sur la Blockchain Base (Ethereum L2, OP Stack) de la première version (V1) du contrat du jeton CheerBitcoin, le code du contrat est disponible sur GitHub,
- Mise en ligne de la première version du site internet <https://CheerBitcoin.org>,
- Ouverture des communautés Facebook, Instagram, du compte X (twitter), de la page LinkedIn et du serveur Discord,
- Publication d'offres pour la recherche d'associés membres du Comité de Direction,
- Définition de la liste initiale des organisations caritatives.

Les premières fonctionnalités disponibles dans la version V1 du smart contract sont :

1. Structuration des contrats CheerBitcoin avec un contrat de Proxy (UUPS) et un contrat d'implémentation permettant de faire évoluer les fonctionnalités,
2. Production des jetons CheerBitcoin, abondement du wallet dédié aux dons et aux récompenses, réservation sur un wallet des jetons dédiés à la communauté, aux développements et au marketing, distribution au fondateur,
3. La possibilité de mettre en pause le contrat ce qui permet de disposer d'un interrupteur d'urgence afin de geler tous les transferts de jetons dans l'éventualité d'un bug,
4. Le Blacklisting d'une adresse permet de geler les avoirs en CheerBitcoin en cas de preuve de blanchiment ou de financement du terrorisme conformément à l'article L. 562-4 du code monétaire et financier,
5. Possibilité de brûler des jetons sur décision du Comité de Direction,
6. Limitation possible par paramétrage du montant maximal des transactions sur les DEX.

Liste initiale des organisations caritatives

La liste initiale validée par le Comité de Direction des organisations caritatives acceptant les dons en cryptomonnaies est la suivante :

1. Doctors Without Borders (Médecins Sans Frontières) : Une organisation humanitaire internationale qui fournit une aide médicale d'urgence aux personnes touchées par des conflits armés, des épidémies, des catastrophes naturelles et l'exclusion des soins de santé.
2. Red Cross / Red Crescent Society (Croix-Rouge / Croissant-Rouge) : Fournit une aide d'urgence et à long terme aux personnes touchées par les catastrophes naturelles et les conflits armés.
3. UNICEF : L'UNICEF travaille dans plus de 190 pays et territoires pour sauver la vie des enfants, défendre leurs droits et les aider à réaliser leur potentiel, de leur enfance précoce à leur adolescence.

4. World Wildlife Fund (WWF) : L'une des plus grandes et des plus respectées des organisations de conservation de la nature au monde.
5. Amnesty International : Une organisation qui se consacre à la défense des droits de l'homme et à la lutte contre les injustices à l'échelle mondiale.
6. Save the Children : Cette organisation travaille pour améliorer la vie des enfants à travers le monde.
7. The Water Project : Cette organisation fournit un accès à l'eau potable en Afrique subsaharienne.

Il est à noter que cette première liste est constituée d'organisations caritatives, acceptant les dons en cryptoactifs, organisations majeures et reconnues unanimement pour leurs actions, de ce fait il n'y a pas eu de vérifications particulières (due diligence) de réalisées.

Dans les étapes suivantes du projet, il sera possible que la Communauté propose des dons à des organisations caritatives moins reconnues, et qui nécessiteront de ce fait des moyens de vérification poussés de probité, d'efficacité et de conformité aux bonnes pratiques.

Etapes futures (roadmap)

- Complétion du Comité de Direction,
- Notification de la troisième version (MiCA) du livre blanc à l'AMF,
- Publication du livre blanc (notification + 20 jours) sur le site web et diffusion de l'information sur les canaux de communication,
- Animation des canaux (Linked-in, Facebook, X/Twitter, Discord, Telegram...) afin de développer la communauté CheerBitcoin,
- Recueil des idées positives via les formulaires sur le site pour la suite des développements (<https://www.CheerBitcoin.org/your-intake>),
- Récompenses à la communauté (en CheerBitcoin) suite à KYC contre participation (idées, marketing, développements) au projet,
- Listing sur des échanges décentralisés (DEX),
- Il est important de marquer dès le départ les esprits en mettant en œuvre très tôt la raison d'être de CheerBitcoin : un premier don.

Exemple 1 de mécanisme de don – ceci n'est pas un engagement de valorisation du jeton

Après listing sur des échanges décentralisés CheerBitcoin atteint une capitalisation de 1 050 000 € (soit 0.0005€ par jeton) avec 1 000 000€ de volume d'échange journalier, la réserve destinée aux dons a donc une capitalisation de 150 000€.

Ceci permet d'imaginer un premier don de 20 000 000 jetons CheerBitcoin équivalents à 10 000 € à Médecins-Sans-Frontières qui possède un wallet Ethereum.

Profitant des volumes d'échange journalier, Médecins sans Frontières décide d'échanger la moitié de ses CheerBitcoin en ETH puis en monnaie FIAT et de garder le reste espérant une hausse du jeton.

- Listing sur des échanges centralisés

Fonctionnalités V2

Les votes et les défis sont mis en œuvre.

1/ Les dons seront effectués vers des organisations caritatives selon le principe des votes des détenteurs de CheerBitcoin :

- La liste des organisations caritatives pouvant recevoir un don est proposée par le Comité de Direction et mis à jour régulièrement,
- La décision de faire un don et le montant du don sont proposés par le Comité de Direction,
- Les détenteurs de CheerBitcoin votent pour l'organisation caritative bénéficiaire du don, l'importance de leur vote dépend en partie du nombre de CheerBitcoin détenus selon une règle de pondération logarithmique.

2/ Les utilisateurs participent à des défis.

Par exemple, dans la catégorie « développement personnel »

Pour le défi du meilleur site web sur la méditation une récompense de 2 fois 10 000€ est allouée. Le gagnant gagne sur votes les premiers 10 000 € en CheerBitcoin et peut proposer 3 organisations caritatives de son choix pour le don des deuxièmes 10 000 € sera effectué. Une organisation sera validée par la communauté.

Par exemple, dans la catégorie « architecture »

CheerBitcoin organise un **Prix d'Architecture Moderne Classique**, récompensant des projets qui allient **esthétique intemporelle, ancrage culturel et innovation durable**. Ce concours met à l'honneur des réalisations harmonisant **bien-être, tradition et respect des normes environnementales**, créant ainsi des espaces de vie inspirants et adaptés aux défis contemporains.

3/ Abondement de la réserve dédiée aux dons par 0.1% du montant des transactions en CheerBitcoin,

Exemple 2 de mécanisme de réapprovisionnement – ceci n'est pas un engagement de valorisation

Le token est listé sur les premiers échanges centralisés. Elle atteint une capitalisation de 10 500 000 € pour 500 000 € de volume journalier d'échange. Un prélèvement indolore de 0.1% sur les transactions en CheerBitcoin permet de reconstituer les premiers 10 000 € de dons en 20 jours. Imaginez 10 000 € de dons tous les mois ! et ce n'est qu'un début.

Fonctionnalités V3 et ultérieures

L'écosystème du CheerBitcoin est couplé avec différents systèmes de mesure fiables des actions positives.

Par exemple dans la catégorie « entreprises »

Les entreprises les mieux notées selon le système de notation environnemental du CDP (Carbon Disclosure Project) sont proposées aux votes pour une récompense sous forme de don.

Business Model et business plan

Le succès du business modèle de CheerBitcoin dépend évidemment du succès dans l'adoption du jeton et de ses listings sur des échanges décentralisés dans un premier temps, puis listing sur les échanges centralisés dans un deuxième temps.

C'est la hausse de la capitalisation (et donc de la valeur des réserves de jeton) et la capacité à échanger le jeton contre d'autres cryptoactifs qui permettra d'effectuer des dons ayant une valeur reconnue et de récompenser les participants au développement du projet.

C'est la hausse du volume et des montants des transactions qui garantira la pérennité du token CheerBitcoin.

Dans la première phase de développement, l'objectif de l'équipe de Direction est de n'effectuer que des dépenses absolument utiles. Les fonds nécessaires au démarrage et l'apport en industrie (expertise et temps passé) sont fournis par le fondateur et ses associés.

L'objectif de CheerBitcoin est de ne pas avoir à réaliser de levée de fonds à proprement parler. Cependant lever de l'argent auprès des proches reste une option, ainsi toute personne (identifiée par KYC) désirant investir dans le projet pourra le faire contre attribution de jeton dans la limite de 150 personnes. Pour cela le prix du jeton sera fixé et communiqué en temps utile. Lever de l'argent via des dons ou subventions est aussi une option. Ces deux options ne sont pas chiffrées dans le business plan à ce stade.

Pour le reste, il s'agit de créer une communauté pouvant contribuer aux différentes actions de développement du projet et ayant pour but un listing sur les échanges décentralisés (DEX) puis sur les échanges centralisés (CEX).

Catégorisation des besoins financiers pour le développement du projet, frais liés à l'offre

Les frais liés à l'offre se rangent en différentes catégories :

- Les frais techniques,
- Les frais juridiques,
- Les frais de communication,
- Les frais liés aux listings sur les DEX, puis sur les CEX,
- Les frais liés à la gestion,
- Les frais liés aux dons et récompenses.

Les frais pour le listing sur les DEX sont constitués de la fourniture de pool de liquidité.

Les frais liés au listing sur les CEX seront évalués ultérieurement en fonction des CEX choisis.

Catégorisation des recettes liées à l'offre

Le succès du business modèle de CheerBitcoin dépend évidemment du succès dans l'adoption du jeton et de ses listings sur des échanges décentralisés dans un premier temps, puis listing sur les échanges centralisés dans un deuxième temps.

C'est la hausse de la capitalisation (et donc de la valeur des réserves de jeton) et la capacité à échanger le jeton contre d'autres cryptoactifs qui permettra au projet de se financer, ainsi que d'effectuer des dons ayant une valeur reconnue et de récompenser les participants au développement du projet.

C'est la hausse du volume et des montants des transactions qui garantira la pérennité du CheerBitcoin.

Lors de la première phase avant que le jeton ne soit listé avec une valeur reconnue et assez de liquidités pour être échangé, les apports seront faits par les fondateurs et les proches.

Il est à noter que les jetons CheerBitcoin réservés, aux développements, au marketing et aux dons ou récompenses, comme décrit dans les Tokenomics seront conservés sur des portefeuilles crypto

(wallets) avec les mécanismes de sécurisation vigueur, notamment la nécessité d'une authentification à 2 facteurs et une double signature pour échanger ou vendre les jetons.

Les jetons seront vendus au rythme des besoins de financement décrits dans le plan d'affaire. Le produit sera conservé avant utilisation sur le compte bancaire de la société CheerBitcoin SAS. L'utilisation sera consignée dans les comptes de l'entreprise.

Scénario chiffré de développement

Le tableau suivant décrit un scénario possible de développement.

Pour séquencer les dépenses et les recettes, différentes périodes correspondant à différentes étapes de développement, dont la durée n'est pas fixe et dépendra de la vitesse de réalisation du projet, sont imaginées.

Durant chaque période les financements devront couvrir les frais.

Chaque période est caractérisée par une version du livre blanc, une version du smart contract et un mode de listing sur les échanges (DEX et/ou CEX).

		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6
Scénario d'évolution CheerBitcoin							
	Nombre maximal de jetons	2 100 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000
	Nombre de jetons en circulation	2 100 000	21 000 000	105 000 000	525 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000
	Capitalisation (€)	5 000	100 000	1 000 000	10 000 000	300 000 000	420 000 000
	Volumes (€)	1 000	50 000	5 000 000	200 000 000	6 000 000 000	8 400 000 000
	Prix du jeton (€)	0,00238	0,00476	0,00952	0,01905	0,14286	0,20000
	Croissance par rapport à la Période 1		100%	300%	700%	5900%	8300%
		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6
Etapas projet							
	White Paper	V1	V2	V3	V4	V5	V5
	Contrat	V1	V1	V2	V3 (0,1%)	V4 (0,1%)	V5 (0,1%)
	Listing	DEX	DEX	DEX	DEX, CEX	DEX, CEX	DEX, CEX
		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6
Dépenses (€)							
		9 502,28	10 702,28	253 791,56	2 180 791,56	8 480 791,56	10 480 791,56
Site web	Framework/Hébergement (V1 34,80\$/m)	389,28	389,28	778,56	778,56	778,56	778,56
URL	Réservation	13,00	13,00	13,00	13,00	13,00	13,00
Juridique		2 000,00		22 000,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
Marketing			2 000,00	100 000,00	300 000,00	500 000,00	500 000,00
Développements				100 000,00	300 000,00	500 000,00	500 000,00
Audit du code		2 000,00	2 000,00	10 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
KYC		100,00	300,00	10 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Liquidité DEX		5 000,00	5 000,00				
Liquidité CEX					1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Gestion			1 000,00	1 000,00	150 000,00	200 000,00	200 000,00
Dons et récompenses				10 000,00	150 000,00	6 000 000,00	8 000 000,00
		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6
Recettes (€)							
		9 502,28	10 702,28	253 791,56	2 180 791,56	8 480 791,56	10 480 791,56
Apport	Fondateur et subventions						
	€	9 502,28					
Vente	CheerBitcoin (wallet Dons)		-	1 050 000	7 875 000	42 000 000	40 000 000
	Equivalent €		-	10 000,00	150 000,00	6 000 000,00	8 000 000,00
Vente	CheerBitcoin (Wallet Dev, Mark, Jur)		2 247 479	25 598 114	106 616 557	17 365 541	12 403 958
	Equivalent €		10 702,28	243 791,56	2 030 791,56	2 480 791,56	2 480 791,56
		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6
Solde (€)							
		-	-	-	-	-	-
		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6
Actifs (€)							
		3 500 000	6 989 298	13 724 804	25 268 816	181 035 330	242 968 670
	CheerBitcoin (Réserve)	1 470 000 000	1 467 752 521	1 441 104 407	1 326 612 851	1 267 247 310	1 214 843 352
	Potentiel Equivalent €	3 500 000	6 989 298	13 724 804	25 268 816	181 035 330	242 968 670
	CheerBitcoin (Taxe 0,1%)				10 500 000	42 000 000	42 000 000
	Equivalent €	-	-	-	200 000	6 000 000	8 400 000
	FIAT (€)						
	Marque						

Ce business plan n'est pas un engagement de valorisation

Il est à noter que la société de gestion CheerBitcoin SAS n'a pas vocation à faire des bénéfices - ou alors faibles et seulement dans un souci de bonne gestion pour préserver l'avenir - mais à gérer le développement du CheerBitcoin de la meilleure façon possible.

Intelligence Artificielle (IA)

CheerBitcoin exploite les technologies d'intelligence artificielle pour renforcer son efficacité, sa sécurité, et son impact communautaire. L'IA est présente à plusieurs niveaux du projet, allant de la conception des contrats intelligents à l'analyse des comportements utilisateurs.

CheerBitcoin intègre des outils d'IA pour garantir la fiabilité et la sécurité de ses contrats intelligents :

- Détection prédictive des failles de sécurité
- Optimisation des performances
- Audits accélérés

L'IA joue un rôle clé dans l'optimisation des stratégies marketing et l'amélioration de l'expérience communautaire :

- Analyse des réseaux sociaux afin d'identifier les sujets d'intérêt, prédire les tendances de croissance et d'adoption, et adapter les campagnes de communication
- Les chatbots basés sur l'IA pourront répondre aux questions des utilisateurs, accompagnant les nouveaux membres et facilitant leur participation à la communauté

Pour renforcer la démocratisation et l'efficacité des processus de gouvernance :

- L'IA peut analyser les résultats des votes, proposer des visualisations des tendances et présenter des rapports clairs au Comité de Direction et à la communauté
- En fonction des besoins exprimés par les membres de la communauté, l'IA classe les propositions les plus populaires ou ayant le plus grand potentiel d'impact

L'IA est également utilisée pour améliorer la précision et la qualité des documents techniques et marketing :

- Les outils de traitement de langage naturel permettent de générer des rapports, des mises à jour de livres blancs et des communiqués de presse de manière rapide et uniforme
- Pour s'adresser à une audience mondiale, l'IA offre des traductions de haute qualité et adaptées aux spécificités culturelles

Selon nos estimations, l'IA a déjà permis de réduire les dépenses de 2 000 € en période 1.

L'intégration de l'IA dans CheerBitcoin est une stratégie évolutive. Avec l'augmentation des volumes de transactions et de la participation communautaire, nous envisageons de développer des modèles d'IA plus sophistiqués pour :

- Évaluer l'impact environnemental des initiatives liées aux dons et actions communautaires.
- Automatiser des systèmes de récompense basés sur des critères de contribution mesurés.

Objectifs

Objectifs – ceci n'est pas un engagement de valorisation du jeton

L'objectif pour CheerBitcoin.org est que la somme des jetons CheerBitcoin en circulation atteigne une capitalisation d'au moins 420 000 000 € (soit 0.2€ par jeton) et un volume d'échange de 8 400 000 000 € annuel permettant d'envisager 8 à 10 millions de redistribution annuelle aux associations et aux acteurs d'actions positives.

Description des mécanismes de connaissance des souscripteurs

Toutes les personnes physiques ou morales qui souscriront directement à l'offre de jeton (fondateurs, proches dans la limite de 150 personnes) ou qui feront l'objet de distribution de jetons (airdrop gratuits ou rémunérations en jetons) seront identifiées par un mécanisme de connaissance des souscripteurs (KYC – Know Your Customer).

Pour cela CheerBitcoin SAS souscrira à une des offres SaaS de KYC du marché avec lesquelles nous sommes en discussion (Onfido, KYC France...). Il n'est pas exclu que les premières vérifications soient faites à la main en attendant que les volumes soient assez conséquents pour intéresser les offreurs de solution KYC en mode SaaS.

Description des mécanismes de lutte anti-blanchiment mis en place

Dans le cadre d'un listing sur des échanges décentralisés (DEX), les transactions se font sans intermédiaire centralisé, ce qui ne permet pas à l'émetteur de connaître l'identité des détenteurs du jeton, ni de vérifier directement la provenance des fonds. Toutefois, une analyse on-chain peut permettre d'identifier certains comportements à risque ou adresses problématiques.

Le mécanisme de lutte anti-blanchiment le plus pragmatique trouvé dans un premier temps est de limiter le montant des transactions (par analogie, on peut comparer cela à la limitation des retraits de cash aux distributeurs automatiques).

Une fonction de limitation du montant maximal des transaction sur les échanges décentralisés (DEX) est implémentée dans le contrat.

Dans le cas d'un listing sur un échange centralisé (CEX), pour les utilisateurs internes à l'UE, seuls les CEX au statut de PSCA pourront être partenaires du projet CheerBitcoin.

Pour des utilisateurs hors UE, il n'est pas exclu de travailler avec des CEX non PSCA mais conformes aux réglementations locales. Dans ce cas les utilisateurs de l'UE ne pourront pas accéder à CheerBitcoin sur ces plateformes.

Partie E - Informations concernant l'offre au public du crypto-actifs ou son admission à la négociation

Ce livre blanc n'a pas pour objet de décrire une Offre initiale au Public.

L'objectif de CheerBitcoin est d'être directement admis à la négociation sur des Exchanges Décentralisés (DEX) puis sur des Exchanges Centralisés (CEX).

Marché, utilisateurs, souscripteurs auxquels l'offre s'adresse et restrictions éventuelles

CheerBitcoin est destiné à toute personne volontaire souhaitant utiliser ses fonctionnalités pour participer à l'économie du bonheur.

Toutefois, il incombe aux utilisateurs de vérifier les réglementations locales relatives aux crypto-actifs, y compris leur fiscalité, et de s'y conformer. CheerBitcoin ne s'adresse pas aux résidents des pays où la réglementation interdit ou restreint fortement à notre connaissance, la détention ou l'échange de crypto-actifs, notamment : Chine, Algérie, Maroc, Égypte, Bangladesh, Irak, Iran, Qatar, Tunisie, Népal, et Corée du Nord.

Cette liste pourra évoluer en fonction des mises à jour réglementaires internationales.

Prix d'émission des jetons et explication des principes employés pour établir le prix

Le prix initial de l'admission à la négociation sera fixé par le mécanisme de pool de liquidité et la formule d'AMM (Automated Market Making) du ou des DEX choisis dans le respect des Tokenomics (données clés du jeton).

Le nombre de jetons CheerBitcoin disponibles à la négociation sera adapté en fonction de la taille des pools de liquidité à un instant T et restera conforme aux Tokenomics. Pour cela les outils de gestion automatique de liquidité fournis par les DEX seront utilisés.

Le(s) nom(s) de la (des) plateforme(s) de négociation, les modalités techniques et les informations sur la manière dont les investisseurs peuvent accéder à cette (ces) plateforme(s) de négociation sera (seront) communiqué(s) dès que l'admission à la négociation sera prête.

Indication d'éventuelles décotes en faveur de catégories de souscripteurs

Il pourra être appliqué une légère décote par rapport à la cote en cas de souscription par les proches identifiés par KYC (moins de 150 participants).

La logique derrière cette décote :

- Un apport de fonds en direct ne nécessite pas de vente de jetons CheerBitcoin sur les échanges et n'impacte donc pas directement le cours du CheerBitcoin,
- Se procurer les mêmes montants via des ventes de CheerBitcoin peut impacter le cours.

La décote et son calcul justificatif seront rendus publics le cas échéant dans les versions ultérieures du livre blanc.

Des distributions gratuites (airdrop) peuvent être organisées lors de campagnes marketing dans un but positif de construction de la communauté.

Partie F - Informations sur le crypto-actif

Au sens du règlement (UE) 2023/1114 du Parlement Européen et du Conseil du 31 mai 2023 sur les marchés de crypto-actifs, le présent livre blanc concerne un crypto-actif « **autre que les jetons se référant à un ou des actifs ou les jetons de monnaie électronique** ».

Partie G - Informations sur les droits et obligations attachés au crypto-actif

Les acquéreurs potentiels sont invités à vérifier que la détention de cryptoactifs est autorisée dans la juridiction de leur pays et à ne pas souscrire en cas d'interdiction.

Droits de vote de l'acquéreur dans le cadre d'une S-DAO (Semi - Decentralized Autonomous Organization)

La possession de jetons CheerBitcoin donnera à son détenteur dans la version V2 du contrat des droits de vote.

Les votes porteront sur :

- les fonctionnalités nouvelles proposées par le Comité de Direction,
- la décision finale d'attribution des dons vers telle ou telle association, proposés par le Comité de Direction,
- à la suite des défis organisés par le Comité de Direction, les décisions finales d'attribution des récompenses pour les actions positives pour la communauté et la société en général,

Ces fonctionnalités de droits de vote s'apparentent à une Organisation Autonome Semi-Décentralisée (S - DAO) car les sujets des votes restent proposés de manière centralisée par le Comité de Direction.

La pondération des droits de vote se fera en proportion logarithmique du nombre de jeton détenus.

Les jetons sont indivisibles et seront échangeables sur des plateformes de négociation (DEX et CEX).

Les procédures et conditions applicables aux votes, les dispositifs électroniques utilisés, les modalités exactes de comptabilisation, les coûts et financement de ces dispositifs, seront détaillées dans les versions ultérieures du Livre Blanc.

Conditions dans lesquelles les droits et obligations peuvent être modifiés

Sur proposition du Comité de Direction et à la suite de votes notamment portant sur les fonctionnalités futures, il est possible d'envisager des modifications des droits et obligations liées au jeton.

Le passage d'une Semi - DAO à une DAO complète est envisageable à terme et sera discuté une fois les premières étapes du projet passées avec succès.

Informations sur les futures offres au public de crypto-actifs par l'émetteur et sur le nombre de crypto-actifs conservés par l'émetteur lui-même

La description de la répartition des jetons et leur utilisation est décrite dans les Tokenomics (données clés du jeton).

L'usage des recettes liées à la vente sur les échanges de jetons détenus par CheerBitcoin SAS est décrit dans le plan d'affaire.

Restriction à la cessibilité des crypto-actifs offerts ou admis à la négociation

Il n'y a pas de restriction à la cessibilité des crypto-actifs offerts ou admis à la négociation, cependant l'émetteur, incluant chaque membre du Comité de Direction, s'engage à ne vendre les jetons en sa possession qu'uniquement dans des conditions de marché où les liquidités et les volumes sont assez importants pour ne pas faire baisser significativement le cours du jeton.

Ainsi l'objectif lors d'une vente est de ne jamais faire baisser le cours de plus de 5% sur une période d'une semaine ce qui constitue une volatilité induite faible dans le cadre des cryptoactifs.

La blockchain Base utilisée et l'observation des cours offrent toute la transparence nécessaire pour vérifier la réalisation de ces affirmations.

Augmentation ou diminution de l'offre en réponse à l'évolution de la demande

Il n'y aura pas d'augmentation de l'offre maximale décrite dans les Tokenomics.

La possibilité de brûler des jetons réservés et non utilisés sur décision du Comité de Direction est une fonctionnalité du contrat intelligent.

Le comité de Direction pourra éventuellement décider de racheter des jetons sur le marché si la bonne gestion des réserves de CheerBitcoin SAS et la bonne marche du projet le nécessitent.

L'alimentation des DEX et des CEX en jeton CheerBitcoin sera décrite de manière transparente et exhaustive dans les mises à jour futures du Livre Blanc. Les outils d'optimisation et de gestion du pool de liquidité offerts par les DEX seront utilisés.

Droit applicable aux crypto-actifs et la juridiction compétente

Le droit applicable est le Droit Français.

Le régime fiscal applicable à la détention et à la vente des jetons pour les souscripteurs français est le régime fiscal en vigueur en France : la déclaration obligatoire des comptes de cryptoactifs et l'acquittement d'une flat tax sur les plus-values lors de l'échange d'un cryptoactif en monnaie FIAT.

Partie H - Informations sur la technologie sous-jacente

A noter que la modification dans cette nouvelle version V3 du livre blanc est le changement de blockchain avec un redéploiement complet sur Base OP Stack, Layer 2 d'Ethereum (contrat identique au précédent).

En effet, Polygon a indiqué récemment que la Blockchain zkEVM serait en fin de vie en 2026. N'ayant pas encore listé le jeton CheerBitcoin nous avons décidé d'un redéploiement complet dès maintenant sur Base.

Le contrat déployé sur Polygon zkEVM sera abandonné.

Le contrat déployé sur Base est identique à celui déployé précédemment. Seul le symbole du jeton CheerBitcoin a été changé : CHEER

Le jeton CheerBitcoin est régi par un contrat de type Proxy pointant sur un contrat d'implémentation rédigés en langage Solidity et déployés sur la Blockchain Base, couche de niveau 2 du réseau Ethereum basée sur OP Stack et utilisant donc la technologie Optimism.

Le contrat de Proxy pointant sur un contrat d'implémentation est la meilleure solution trouvée à l'origine du projet par le fondateur pour permettre de faire évoluer le contrat (d'implémentation) avec de nouvelles fonctionnalités sans changer l'adresse du jeton utilisée par toute la communauté (contrat de Proxy). Ce mécanisme permet de débiter le projet et le listing du jeton avec très peu de développements initiaux (et donc de dépenses) et de faire évoluer le projet par la suite en fonction des ressources disponibles.

Les raisons du choix de la Blockchain Base sont décrites ci-après.

Base OP Stack est la Blockchain de couche 2 d'Ethereum utilisée

Les problèmes de mise à l'échelle touchent les technologies blockchain de couche 1 comme Bitcoin et Ethereum. Leurs réseaux principaux nécessitent énergie, temps et ressources pour traiter les transactions avec pour conséquence des frais de transaction élevés.

Base est une solution de couche 2 qui peut fonctionner en dehors du réseau principal de la blockchain Ethereum. La méthodologie de la couche 2 permet au réseau Base d'être beaucoup plus rapide et moins coûteux que celui d'Ethereum.

Les avantages de Base et de sa communauté sont les suivants :

- Base bénéficie du soutien direct de Coinbase (plus de 100M d'utilisateurs, 250M de comptes vérifiés) qui a prouvé depuis longtemps sa volonté de conformité avec les différentes réglementations, dont MiCA.
- Les frais de transaction généralement < 0,01 \$ (souvent même moins chers que Polygon zkEVM).
- L'OP Stack est open-source et modulaire cela réduit le risque d'isolement technique.

- Base et Optimism héritent de la sécurité d'Ethereum L1.
- Toutes les blockchains construites sur OP Stack (Optimism, Base, Zora, Mode, World Chain, etc.) forment une Superchain. Elles sont interopérables par design.

Mécanisme de consensus de validation, incidences sur le climat et frais de transaction

L'écologie est une préoccupation majeure des développeurs qui mettent en œuvre les technologies blockchain. L'écologie fait partie intégrante des préoccupations du comité de Direction de CheerBitcoin, cela fait partie de l'ADN du projet.

Ethereum, a procédé à la mise en place de The Merge en septembre 2022. Ce changement radical a permis à la blockchain de réduire de 99 % ses dépenses énergétiques et ses émissions de CO2 en passant en validation de type Proof of Stake (PoS).

Lors de la COP27 sur le climat, l'équipe Ethereum a annoncé la création de l'Ethereum Climate Platform. Avec l'aide de 18 entreprises du secteur, dont ConsenSys et AAVE, l'objectif est de compenser tout le dioxyde de carbone émis depuis la création de la blockchain Ethereum, pollution générée par son système de fonctionnement en Proof of Work (PoW) jusqu'à la mise en œuvre de The Merge. Cette compensation permettra de financer des projets novateurs respectueux de l'environnement.

Le réseau de couche 2 Base, développé par Coinbase et lancé en août 2023, s'appuie sur l'OP Stack (technologie d'Optimism) pour offrir un environnement EVM-compatible, sécurisé par Ethereum, et accessible à grande échelle. Base s'inscrit dans une logique de durabilité et bénéficie indirectement des engagements environnementaux pris par Coinbase, acteur historique engagé dans des initiatives de réduction et de compensation carbone.

Lorsque l'on considère les métriques des différentes blockchains Layer 2 d'Ethereum (comparatif Dune Analytics), il apparaît que Base offre parmi les frais les plus bas de l'écosystème, tout en soutenant une adoption rapide avec des millions d'adresses actives et un volume de transactions en croissance continue depuis son lancement.

Ce choix, étudié, du Layer 2 parmi les plus performants et innovant du marché permet d'affirmer qu'un prélèvement à terme de 0.1% des transactions, comme prévu dans le fonctionnement de CheerBitcoin, est compensé pour les utilisateurs par les gains de l'innovation technologique.

Contrat (Proxy) déployé

0x134168f1029e872C03e633eDBF8A9E641B17c266

Nous utilisons déjà des outils basés sur l'intelligence artificielle pour optimiser le développement et l'audit des contrats intelligents, en détectant les failles de sécurité potentielles et en proposant des améliorations itératives. Ces outils permettront d'assurer une stabilité et une sécurité accrues du projet.

Le code source du contrat est consultable sur Github en suivant le lien ci-dessous :

<https://github.com/FranckPhilippeSchreiber/CheerBitcoin>

Sur la Blockchain Base

URL (RPC): <https://mainnet.base.org>

Chain ID: 8453

Block explorer : <https://basescan.org/address/0x134168f1029e872C03e633eDBF8A9E641B17c266>

Audit du contrat CheerBitcoin

L'audit a été réalisé avec Openzeppelin Defender.

Résultat du 14 mai 2024 avec CheerBitcoinimplementationV1.2.sol : 2 mineures, 8 notes.

Partie I - Informations sur les risques

Il est essentiel que les investisseurs soient pleinement conscients des risques associés à l'investissement dans le jeton CheerBitcoin.

Ci-dessous, nous énumérons les principaux risques ainsi que les mesures de mitigation correspondantes :

Risque de Mise en Œuvre du Projet

Risque : Il existe des risques inhérents à la mise en œuvre de tout projet : risque d'échec dans le lancement ou le développement technique, marketing (communauté) et opérationnel du projet ; risque lié à tout événement pouvant avoir un impact sur le projet ; risques liés à l'absence de visibilité ou à l'évolution de la réglementation applicable à l'offre de jetons dans l'ensemble des juridictions dans lesquelles les jetons seront offerts ainsi qu'à la fiscalité applicable aux souscripteurs de jetons.

Mitigation : Mise en place de stratégies de gestion de projet rigoureuses et de contrôle des dépenses pour minimiser les coûts et éviter les imprévus, engagement de communication régulière sur l'avancée du projet, suivi des évolutions de la réglementation et de la fiscalité en Europe.

Risque lié à la Blockchain

Risque : L'utilisation de la technologie Blockchain peut comporter des défis techniques spécifiques, notamment en matière de sécurité et de performance.

Mitigation : L'utilisation de la Blockchain BASE, Layer 2 d'Ethereum, située dans le top 10 des Blockchain à la date de rédaction de ce livre blanc, permet de garantir sécurité, performances et assurer une intégration technologique fluide. Tous les wallets du projet sont sécurisés conformément aux meilleures pratiques en vigueur.

Autres Risques technologiques et cyber liés au projet

Risques : risque d'erreurs ou de failles de sécurité permettant un piratage ou un vol des données de l'émetteur ; risque de perte ou de vol du support de la clé privée du souscripteur ; risques liés aux plateformes sur lesquelles les jetons peuvent être échangés ; risques de vol de données par phishing ; attaques des smart contracts ; attaques des oracles de données (dans les phases ultérieures).

Mitigation : Il appartient au souscripteur de bien sécuriser les supports physiques ou logiciels (wallets) qui renferment ses jetons, notamment par une double authentification. Les partenaires de CheerBitcoin (KYC, CEX, DEX...) seront choisis aussi sur la base de leur réputation

de sérieux dans la gestion des risques de sécurité. Des audits de code à chaque nouvelle version du contrat seront effectués. Un mail de contact sur le site web de CheerBitcoin permettra de signaler tout dysfonctionnement. La mise en œuvre de la fonction « pause » du smart contract en cas de bug majeur est un atout clé. Dans les phases ultérieures des oracles décentralisés et multiples seront utilisés pour maximiser la confiance.

Risque lié à l'admission à la négociation sur les DEX

Manque de liquidité : faible liquidité initiale peut entraîner une grande volatilité des prix, décourageant les investisseurs.

Allouer une réserve initiale pour fournir de la liquidité via des pools (ex. Uniswap, PancakeSwap).

Confiance : Certifier les contrats intelligents via des audits par des tiers. Verrouiller les fonds de liquidité pour une période définie.

Risque lié à l'admission à la négociation sur les CEX

Risque : Les CEX demandent souvent des paiements élevés pour lister un token.

Mitigation : Prioriser les CEX émergents ou de taille moyenne avec des coûts réduits. Négocier des partenariats ou partager des avantages marketing avec la plateforme.

Risque : Dépendre des politiques et décisions de l'échange (suspension ou retrait possible).

Mitigation : Diversifier les plateformes (listage sur plusieurs CEX et DEX). Maintenir une communication claire avec les équipes des échanges.

Risque de Perte de Valeur du Crypto-Actif

Risque : Le crypto-actif peut perdre tout ou partie de sa valeur en raison de la volatilité du marché.

Mitigation : Information transparente aux investisseurs sur la volatilité du marché des crypto-actifs.

Risque de Non-Cessibilité du Crypto-Actif

Risque : Il peut y avoir des cas où le crypto-actif n'est pas facilement cessible.

Mitigation : Développement de partenariats avec des plateformes d'échange fiables pour faciliter la liquidité et la cessibilité du crypto-actif.

Risque de Liquidité du Crypto-Actif

Risque : Le crypto-actif peut rencontrer des problèmes de liquidité, rendant difficile la vente ou l'échange rapide.

Mitigation : Établir des relations avec des acteurs clés du marché pour améliorer la liquidité et proposer des solutions de sortie viables pour les investisseurs.

Il est crucial que les investisseurs prennent ces risques en considération et agissent en conséquence en évaluant leur tolérance au risque et au besoin en consultant des conseillers financiers indépendants.